

COMPTE RENDU ET PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE  
D'ECHEBRUNE DU JEUDI 28 JANVIER 2021 A 18H30

Convocation du 22 janvier 2021

Présents : M. Lavalette Christian, M. Boutet Christophe, Mme Dubroca Magalie, Mme Guéry Marie-Paule, M Richard Quentin, M Lhéritaud Aymeric, Mme Guigné Ghyslaine, Mme Jacobs Karine, Mme Cornell Barbara, M. Chasseriaud Éric, M. Baudrit Jean-Yves.

Absent :

Pouvoir :

Secrétaire : M Quentin Richard.

Ordre du jour :

- Résultat budgétaire 2020.
- Investissements 2021.
- Demandes de subventions associatives.
- Approbation de divers devis.
- Projet de nouveaux horaires de l'éclairage public.
- Loyer des maisons locatives.
- Tarif gardiennage des chiens errants.
- Convention de servitude sur le domaine public.
- Questions diverses.

Résultat budgétaire 2020.

Monsieur le Maire présente les résultats budgétaires et les investissements 2020. Les résultats sont bons (annexes 1 et 2).

Investissements 2021.

Monsieur le Maire a établi une projection chiffrée sur les exercices 2021/2022 et le reste à charge par la commune des projets d'investissement décidés lors des précédentes réunions. Les projets pourraient être réalisés sans avoir recours à l'emprunt (annexe 3).

Demandes de subventions associatives.

Subventions allouées :

-Bleuets de France :	100.00 €
-SPA :	225.52 €
-Fondation du Patrimoine :	55.00 €

Approbation de divers devis.

Il y a de très mauvaises odeurs à la salle des fêtes, il est urgent de résoudre ce problème.

Un devis de l'entreprise Dempuré s'élève à un montant de 894.00 €.

Le Conseil Municipal décide de faire effectuer ces travaux.

Points sur les dysfonctionnements des maisons locatives :

Madame Dubroca informe que les travaux suivants vont être réalisés par l'agent d'entretien communal : mettre des crochets aux volets, fixer les renforts des portails, mettre un crochet aux portes côté cuisine pour éviter qu'elles tapent le long des murs, installer des grilles contre les oiseaux sur l'évacuation des poêles, redresser la gouttière en façade de la maison du fond, boucher le trou de la descente de la gouttière sur la première maison.

Les fenêtres des cuisines vont être changées pour un modèle type oscillo-battant par le menuisier Thoreau pour 2008.80 €. L'engazonnement sera fait au printemps et en suivant les parkings et l'allée principale seront terminés. Les loyers seront fixés à 590 € à compter du 1<sup>er</sup> avril 2021.

Les volets sont en bois et trop lourds ; il serait peut-être nécessaire de les changer pour des volets en PVC. Madame Jacobs intervient et trouve inadmissible de devoir changer les volets aux frais de la commune alors que les maisons sont louées depuis 1 an.

Les assurances vont être relancées ainsi que l'entreprise A4 Menuiserie qui a fait le montage des volets. Un devis va être demandé pour évaluer le montant d'un changement total des volets.

#### Projet de nouveaux horaires de l'éclairage public.

Il est décidé de programmer l'éclairage public de 7 h à 22 h.

#### Tarif gardiennage des chiens errants.

Il y a des problèmes de chiens errants.

Il est décidé de créer un lieu de gardiennage et de fixer le tarif à 30€ la journée.

#### Convention de servitude sur le domaine public.

Monsieur James Lhériteau sollicite la commune pour réaliser une tranchée entre 2 bâtiments qui lui appartiennent. Il est nécessaire d'effectuer une convention de servitude.

Le Conseil Municipal accepte la demande de Monsieur James Lhériteau.

#### Questions diverses.

-Cache conteneurs :

Une rencontre a eu lieu avec l'entreprise BURTON DESIGN. Le Conseil Municipal accepte la proposition.

-Commissions patrimoine :

Madame Cornell propose au Conseil Municipal divers aménagements qui pourraient être effectués par l'agent d'entretien pour embellir la commune : réaliser une main courante pour sécuriser les marches qui montent vers l'église et confectionner un panneau d'affichage en bois pour l'installer devant la mairie, envisager la plantation de fruitiers derrière le temple.

Il serait important de réfléchir à un aménagement du talus en bas de l'église. A voir lors de la prochaine réunion.

-Demande d'un graveur :

Un graveur recherche un local pour quelques mois pour y effectuer son activité artisanale. Il est proposé de lui louer une partie de l'ancien foyer rural. L'électricité est à refaire, des devis vont être demandés.

Le Conseil Municipal n'émet d'opposition sur le principe.

-Monsieur Baudrit présente la société AXA dont il est agent. Il est possible de proposer aux communes des contrats groupes « Santé Communale » et les habitants peuvent en bénéficier. Il n'y a pas d'exclusivité.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal est d'accord.

-Monsieur Lhériteau demande la pose d'un miroir. La commission voirie va étudier s'il est possible de le faire.

-Monsieur Chassériaud signale que la ligne électrique route de la Combe des Vaux est toujours distendue. Il faut relancer Enedis.

La prochaine réunion est fixée au jeudi 25 février 2021.

Fin de réunion 20h40.

Le Maire,

Christian Lavalette.

